

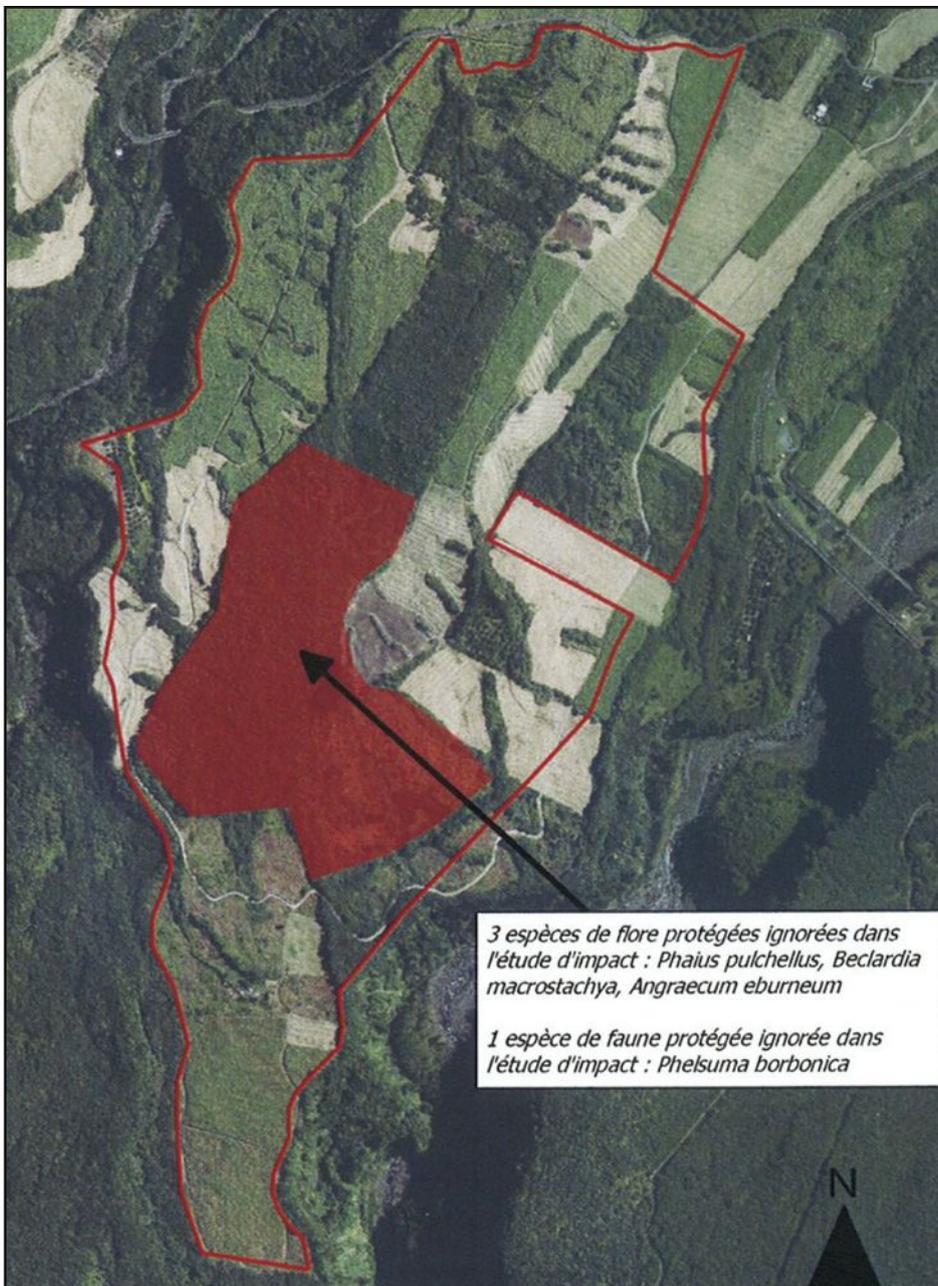
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18195 - 71ÈME ANNÉE

Nouveau pavé dans la mare de la route en mer

Carrière des Orangers : pour l'annulation immédiate de la procédure d'autorisation



Le collectif Chipek a effectué une étude de l'autorisation d'exploitation d'une carrière de plus de 120 hectares dans une région encore préservée du tout-automobile et de l'urbanisation.

Ses premières constatations plaident pour une annulation de la procédure demandant l'autorisation d'exploitation, car les dégâts infligés à l'environnement sont sous-estimés.

Cette carrière a pour but de fournir des millions de tonnes de galets pour la route en mer.

Autant dire qu'un nouvel obstacle anéantit les illusions des partisans de Didier Robert, car la route en mer revient au centre du débat.

Plan du projet de carrière et de la zone qui a fait l'objet d'une prospection par le collectif Chipek.

Extraits du dossier transmis hier aux médias par le collectif Chipek

« Le collectif Chipek est une association de naturalistes réunionnais dont l'action bénévole et indépendante est mobilisée pour s'assurer de la bonne prise en compte des enjeux écologiques dans les projets de développement de La Réunion. Son objectif principal est la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité de l'île pour les générations actuelles et futures de réunionnais.

La lecture du dossier de demande d'autorisation pour l'exploitation, par l'entreprise Lafarge, d'une carrière de matériaux alluvionnaires aux Orangers et plus précisément du volet naturel de l'étude d'impact (pages 343-444) soulève un certain nombre d'interrogations et un grand étonnement de la part de notre collectif d'experts.

De prime abord, les enjeux flore semblent clairement sous-estimés pour ce type de milieu (à dire d'expert) et certains enjeux faune (notamment ceux liés à la présence avérée du Gecko Vert de Bourbon (*Phelsuma borbonica*) semblent avoir été « oubliés ». De ce constat, une visite du site d'étude a été réalisée début juillet 2015 afin de confronter les doutes du collectif sur la représentativité du volet de l'étude d'impact du projet avec les enjeux et sensibilités réelles observables sur site.

Quatre membres du collectif ont été mobilisés sur le terrain pendant une demi-journée.

La visite a été réalisée début juillet, période de l'année qui n'est pas la plus favorable, sur ce type de milieu, pour l'observation de la faune et de la flore.

La prospection a été réalisée de manière opportuniste, l'objectif étant de parcourir un maximum de surfaces et de détecter d'éventuelles espèces floristiques patrimoniales. Les zones cultivées ont été évitées volontairement du fait de leur plus faible potentialité. La carte placée en annexe situe la zone couverte par notre prospection et nos observations. La zone prospectée n'est donc pas exhaustive. Elle demeure relativement peu étendue par rapport à la zone d'étude globale. Seule une partie des zones boisées susceptibles de présenter un enjeu a été visitée.

Notre brève prospection du site a néanmoins été suffisante pour remettre en cause la pertinence et la représentativité des résultats de l'étude fournie par la société Lafarge. La visite de notre collectif aura en

effet permis, malgré un échantillonnage limité, de constater la présence, parfois localement abondante, de stations d'espèces protégées et en voie de protection, non mentionnées par le document d'incidence de la société Lafarge.

Le constat réalisé suite à nos prospections non exhaustives sur le site est donc très alarmant. Sur les 53 espèces indigènes (relevées en quelques heures, cf. annexe 2), 36 ne sont pas mentionnées dans l'étude d'impact (près de 70 % des espèces relevées). En outre, l'ensemble des taxons vulnérables, protégés ou en voie de protection n'a pas été mentionné...

Conclusion

L'étude d'impact du projet de carrière des Orangers porté par la société Lafarge, et plus particulièrement le volet « Milieu Naturel », souffre de nombreux impairs et manques.

Il apparaît très clairement que le document ne peut être convenablement pris en référence pour la définition des enjeux environnementaux présents sur le site.

Que ce soit sur la partie flore ou la partie faune, les enjeux du site ont été très manifestement sous-évalués et ne permettent donc pas d'apprécier les impacts réels du projet. Une visite rapide du site montre que la majorité des espèces indigènes végétales, et notamment l'ensemble des espèces protégées ou en voie de le devenir, n'a pas été mentionnée (soit 36 des 53 espèces relevées).

L'incidence, sur la biodiversité, du projet d'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires aux Orangers (Commune de Saint-Benoit), par l'entreprise Lafarge, est clairement bien plus importante que celle présentée par l'étude d'impact du projet.

Le respect de la réglementation nationale, du patrimoine naturel de l'île de La Réunion et de ses habitants requièrent l'annulation immédiate de la procédure de demande d'exploitation engagée par la société Lafarge sur le site des Orangers dans l'attente d'une véritable évaluation et prise en compte des enjeux environnementaux et éventuellement d'une redéfinition du périmètre opérationnel de ce projet majeur d'extraction de matériaux. »

Pour entretenir l'illusion d'une route en mer, la Région a besoin que le projet puisse être alimenté en roches. Mais manifestement, des marchés d'un total de plus d'un milliard d'euros ont déjà été passés sans que la ressource en galets ne soit garantie. En effet, la Région Réunion a demandé à l'État de modifier le plan départemental des carrières. Le but des amis de Didier Robert est de s'emparer de roches situées dans des zones protégées, ou à proximité d'habitations. Ainsi, la catastrophe environnemen-

tale n'est pas circonscrite au périmètre de la route en mer, mais va concerner toute La Réunion. Des andains issus de l'épierrage fin des champs de canne sont achetés et transportés sur des dizaines de kilomètres pour être jetés dans la mer. Mais cela ne suffira pas pour assurer au projet de Didier Robert le volume minimal nécessaire de galets et les ouvertures de nouvelles carrières sont compromises. C'est pourquoi l'éventualité de l'importation de plusieurs millions de tonnes de cailloux de Madagascar a été évoquée, faute de trouver la res-

source à La Réunion.

Projet de NRL au centre du débat

La tentative d'ouvrir les nouvelles carrières indispensables à la poursuite du projet de la nouvelle route du littoral fait l'objet d'une opposition résolue. Un large rassemblement est en train de se construire pour la protection de l'environnement. Contre le projet d'ouvrir une

Edito

Quelle quantité d'insecticide faut-il pour combattre le moustique tigre ?

Plus personne à La Réunion ignore le moustique tigre, cette bestiole zébrée vecteur du chikungunya. À la faveur de l'été, en France, on dénombre une vingtaine de départements infestés. Il y aurait même eu quelques cas de chikungunya. Un suivi Vigilance-Moustique a été mis en place pour tenter de répondre aux nombreuses questions que se posent les habitants et les pouvoirs publics. En lisant la presse française, l'une des questions se rapporte aux besoins en insecticide. Ici, on connaît bien cette affaire.

À La Réunion, ce débat n'a jamais été tranché. Dès l'apparition des infections, l'accent a été mis sur toutes sortes de produits chimiques imaginables. Le gouvernement a même envoyé l'armée pour bombarder notre pays d'insecticides. Les mots ne sont pas exagérés. Des milliers d'intervenants ont participé à l'opération. Les gens étaient priés de fermer portes et fenêtres pour éviter de respirer les produits. Cependant, les opérateurs militaires disposaient de masques. Habillés d'une combinaison blanche, ils étaient comme dans un film avec des extra-terrestres. La faune en a pris un sérieux coup.

Combien d'articles n'avions-nous pas consacré, à Témoignages, à propos de la lutte biologique au stade larvaire. Cela tombait sous le sens. En effet, nous avons à faire face à une mutation, c'est-à-dire à un phénomène réactif et du-

nable qu'aucune puissance militaire ou financière ne peut éradiquer. Il faut s'adapter. Maintenant que la panique gagne la France, l'étendue n'a rien à voir avec notre minuscule espace de 2500 kilomètres carrés.

Par contre, La Réunion aurait pu devenir la base expérimentale avancée pour le monde entier. Pourquoi les pouvoirs publics et intellectuels n'ont-ils pas poussé à fonds la Recherche vers cette urgence ? Est-il trop tard ? Ce n'est pas les financements qui manquent dans notre pays, il faut savoir bien les orienter et ne pas perdre du temps car, les autres pays vont s'engouffrer dans la brèche et nous faire avaler (respirer) n'importe quelle pourriture chimique. Cela peut venir de France, vu la panique devant la propagation du moustique que certains humains croient pouvoir éradiquer.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



Le 7 juin dernier, l'opposition à un autre projet de carrière à Bois-Blanc avait rassemblé plusieurs milliers de personnes.

carrière à Bois-Blanc, des milliers de Réunionnais se sont unis et ont manifesté en formant une immense chaîne humaine. Cette prise de conscience de l'opinion est un coup dur pour Didier Robert et les partis politiques qui poussent pour que le projet de la Région continue. Cette question est à l'ordre du jour de la prochaine campagne électorale des régionales. Les électeurs savent donc pour qui ne pas voter s'ils sont contre l'ouverture des carrières et la route en mer. C'est pourquoi lors de la présentation de sa candidature aux régionales, le président sortant s'est bien gardé de mettre en avant la NRL, préférant lancer la diversion du monorail. Mais un fait nouveau vient anéantir cette tentative de reprendre la main.

Deux fois Bois-Blanc

C'est en effet un scandale deux fois plus grave que Bois-Blanc qui est en préparation. Une entreprise a en effet demandé l'autorisation d'ouvrir

une nouvelle carrière aux Orangers, entre Sainte-Anne et la Rivière de l'Est. Cela permettra notamment de répondre à une partie de la demande en galets de la NRL de Didier Robert. Ce projet de carrière se situe dans une région de notre île jusqu'à présent préservée de l'urbanisme et de la pollution automobile. Le but est d'éventrer La Réunion sur une surface bordée par la rivière de l'Est, le Parc national, la ravine des Orangers et la RD3, route Hubert-Delisle. Cela représente plus de 120 hectares affirme le « JIR » du 18 juin dernier, soit le double de ce qui est prévu à Bois-Blanc. Une fois extraites, ces roches seraient ensuite transportées pour être jetées dans la mer entre Saint-Denis et La Possession.

Défilé de camions dans l'Est et Saint-Denis ?

Des millions de tonnes de galets traverseraient les rues des Orangers,

de Petit Saint-Pierre, de Sainte-Anne, de Saint-François, de Saint-Benoît, avant d'éprouver la chaussée la quatre-voie traversant les communes de Bras-Panon, le pont de la rivière du Mat, Saint-André, Sainte-Suzanne, Sainte-Marie puis les rues de Saint-Denis avec la traversée de la capitale par le front de mer ou le boulevard Sud, l'artère qui relie les quartiers où se concentre la majeure partie de la population. Qui accepterait un tel défilé sous ses fenêtres ?

Après l'opposition contre le projet de carrière de Bois-Blanc, nul doute que celui des Orangers constituera là aussi une des fondations du rassemblement pour la protection de l'environnement de La Réunion. La génération aux commandes ne doit pas léguer aux jeunes un pays éventré par des carrières géantes. Le retour à la raison s'impose pour arrêter un projet inutile, coûteux et qui ne peut que déboucher que sur une catastrophe environnementale à l'échelle de l'île.

À propos des 100 milliards d'euros que coûte la pollution en France

Quel est «le coût de l'inaction» de la Région Réunion et de son «aberration» ?

Les médias ont beaucoup parlé ces derniers jours du rapport publié mercredi par une commission d'enquête du Sénat à Paris, selon lequel la pollution de l'air coûte plus de 100 milliards d'euros par an à la France. Ce rapport, intitulé "Pollution de l'air: le coût de l'inaction", propose des mesures fiscales pour lutter contre cette «aberration économique» et atténuer ses conséquences. Mais qu'en est-il à La Réunion du fait de l'inaction de la Région après son arrêt des mesures mises en œuvre avant 2010 par Paul Vergès avec l'Alliance ?

Faut-il continuer les aberrations politiques de la majorité actuelle de la Région Réunion au détriment des Réunionnais avec les diverses pollutions du pays, comme celles de la nouvelle route en mer, la suppression du tram-train, l'empêchement de l'autonomie énergétique prévue par l'Alliance pour 2025 ? Voilà une question que l'on doit se poser après la publication de ce rapport, selon lequel, rien que le coût sanitaire global des pollutions en France (traitements des maladies, mortalité prématurée, absentéisme, etc) représente «entre 68 et 97 milliards d'euros».

Mais ces chiffres sont des «montants a minima» dans la mesure où les rapports retenus par la commission portent «sur un nombre de polluants extrêmement limités», a souligné Leïla Aïchi (écologiste), rapporteure de la commission. Ce rapport a toutefois le mérite de mettre «enfin de la transparence sur ces données, il les a réunies et il montre que la pollution de l'air, ça coûte des journées de travail, ça coûte sur les rendements agricoles, cela coûte sur la santé des personnes et cela a un coût global sur l'État», a remarqué la secrétaire nationale d'Europe Écologie-Les Verts (EELV) Emmanuelle Cosse.

Quels effets à La Réunion ?

Les propositions de la commission, présidée par Jean-François Husson (Les Républicains), doivent donc faire preuve de «vérité, réalisme, franchise et courage», a-t-il assuré. Outre des efforts sur la connais-



Photo Toniox

sance du phénomène, la commission préconise donc de s'attaquer aux sources principales de la pollution de l'air, transports en tête.

Mais en quoi son ami Didier Robert fait-il preuve de «vérité, réalisme, franchise et courage», en continuant la politique du tout-automobile et du tout-pétrole-charbon ? Le secteur des transports aux énergies fossiles représente en effet 59% des émissions d'oxydes d'azote et entre 16 et 19% des émissions de particules fines aux effets mortels sur des dizaines de milliers de personnes en France chaque année. Et à La Réunion ?

Quelles mesures à La Réunion ?

Régissant à la publication de ce document, la ministre de l'Écologie a

promis d'annoncer «la semaine prochaine» des «mesures extrêmement fermes» de lutte contre la pollution de l'air. «Pour faire face à ce problème de santé publique et ce grave problème économique, il faut maintenant agir, agir vite et prendre des décisions qui soient à hauteur du problème», a déclaré Ségolène Royal à sa sortie du Conseil des ministres.

La ministre va-t-elle donc continuer à cautionner avec ses collègues du gouvernement socialiste les effets catastrophiques de la nouvelle route en mer prévue par Didier Robert et son refus de l'autonomie énergétique de La Réunion au plus vite ? Enfin, les propositions de PCR pour sauver les Réunionnais des effets polluants souvent mortifères et pharaoniques en termes financiers vont-elles être prises en compte pour les prochaines élections régionales ?

Adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba

« Accord révolutionnaire » pour le financement du développement

A l'issue de négociations qualifiées d' « acharnées » entre Etats participant à la Conférence sur le financement du développement à Addis-Abeba, en Ethiopie, un accord historique a finalement été conclu concernant une série de mesures audacieuses pour réformer les pratiques mondiales du financement du développement durable, ont annoncé mercredi soir les Nations Unies.

« Cet accord révolutionnaire, le Programme d'action d'Addis-Abeba, fournit un cadre de mise en œuvre au niveau mondial du futur programme de développement durable que les dirigeants mondiaux sont censés adopter en septembre [à New York] », a déclaré dans un communiqué de presse un porte-parole de l'ONU, précisant que l'accord a été conclu par les 193 Etats membres de l'Organisation participant à la Conférence, dans le cadre de discussions sous l'égide du Ministre éthiopien des affaires étrangères, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Le Programme d'Addis-Abeba adopté après des mois de négociations entre Etats membres, a précisé le porte-parole, marque une étape importante dans l'établissement d'un partenariat mondial renforcé en faveur d'une prospérité économique universelle et inclusive, de l'amélioration du bien-être de la population mondiale et de la protection de l'environnement.

Lors d'une conférence de presse organisée plus tôt dans la journée avant l'annonce de l'accord, M. Ban avait averti que le sort du futur programme de développement durable dépendait en grande partie du succès de la Conférence et de la capacité des Etats à s'accorder sur un programme d'action définissant les règles du financement du développement pour les années à venir.

« Je demande instamment aux négociateurs de garder cet objectif à l'esprit alors qu'ils terminent leurs travaux », avait alors déclaré le Secrétaire général, tout en notant avec satisfaction les différents engagements et initiatives annoncés dans le courant de la semaine, y compris la création d'un nouveau mécanisme de financement pour aider



L'adoption du document final saluée par les délégués. (Photo : Shari Nijman)

à éradiquer la mortalité maternelle et infantile, le Global Financing Facility (GFF).

« Pris dans leur ensemble, les résultats obtenus à Addis-Abeba peuvent constituer le fondement d'un partenariat mondial pour le développement durable revitalisé, qui ne devrait laisser personne de côté », avait-il ajouté.

« Un succès est essentiel pour renforcer la confiance et l'élan en faveur de l'adoption d'un programme de développement ambitieux pour l'après-2015 en septembre à New York et un accord universel sur le changement climatique en décembre à Paris », avait insisté M. Ban.

Le Programme d'action d'Addis-Abeba sur lequel les Etats sont tombés d'accord dans la soirée comprend des engagements concrets dans six domaines essentiels : la

conclusion d'un nouveau pacte social pour l'investissement de qualité ; l'augmentation de l'aide publique au développement et la mise en œuvre d'une banque de licences de technologie d'ici 2017 pour les pays les moins avancés ; l'établissement de nouveaux mécanismes pour faciliter le développement, le transfert et la diffusion de technologies pertinentes dans le cadre de la réalisation des ODD ; une plus grande coopération internationale en matière fiscale pour endiguer l'augmentation des flux financiers illicites ; la reconnaissance de l'égalité des sexes au sein du programme de financement du développement ; et la protection de la planète, la biodiversité et le climat.

Le Programme d'action d'Addis-Abeba

La mobilisation des ressources est au cœur du programme. Dans le document final, les pays ont convenu d'une série de mesures qui vise à élargir la base des recettes, améliorer la collecte des impôts et lutter contre la fraude fiscale et les flux financiers illicites. Leurs pays ont également réaffirmé leur engagement à l'aide publique au développement, en particulier pour les pays les moins avancés et se sont engagés à renforcer la coopération Sud-Sud.

Le Programme d'action d'Addis-Abeba comprend des engagements politiques importants et objectifs clés dans des domaines critiques pour le développement durable, y compris les infrastructures, la protection sociale et la technologie. Des accords pour la coopération internationale ont également été convenus pour le financement de zones spécifiques où des investissements importants sont nécessaires, à savoir les infrastructures pour l'énergie, les transports, l'eau et l'assainissement, et autres domaines pour parvenir aux objectifs de développement durable proposés.

Les pays ont aussi souligné l'importance des stratégies nationales de développement durable soutenues par des cadres de financement nationaux intégrés.

L'accord stipule que nous réaffirmons que chaque pays est responsable d'assurer d'abord son propre développement économique et social et qu'on ne saurait trop insister sur le rôle des politiques et stratégies nationales de développement.

Les pays ont également convenu de nouvelles initiatives pour atteindre ces objectifs, notamment sur :

Technologie

– Les pays ont convenu d'établir un Mécanisme de facilitation de la technologie lors du Sommet du développement durable en septembre pour stimuler la collaboration entre les gouvernements, la société civile, le secteur privé, la communauté scientifique, les organismes des Nations Unies et autres parties prenantes pour soutenir les Objectifs de développement durable.

Infrastructures

– Les pays ont convenu d'établir un Forum mondial pour les infrastructures afin d'identifier et combler les lacunes dans les infrastructures, mettre en évidence les opportunités d'investissements, de coopération et de veiller à ce que les projets soient écologiquement, socialement et économiquement durables.

Protection sociale

– Les pays ont adopté un nouveau pacte social en faveur des pauvres et groupes vulnérables grâce à la fourniture de systèmes et mesures de protection sociale pour tous, y compris les familles vulnérables de protection sociale.

Santé

– Les pays envisagent d'imposer des taxes aux substances nocives pour décourager la consommation et augmenter les ressources nationales. Ils ont convenu qu'imposer des taxes au tabac réduit la consommation et pourrait représenter un flux de revenus inexploité pour de nombreux pays.

Micro, petites et moyennes entreprises

– Les pays se sont engagés à promouvoir un accès abordable et stable au crédit pour les petites entreprises. Ils se sont également engagés à développer et opérationnaliser une stratégie globale pour l'emploi des jeunes et mettre en œuvre le Pacte mondial pour l'emploi du Bureau international du travail d'ici 2020.

Aide étrangère

– Les pays se sont réengagés à atteindre l'objectif de 0,7 pour cent du revenu national brut à l'aide publique au développement, et de 0,15 à 0,20 pour cent pour les pays les moins avancés.

Ensemble de mesures pour les pays les plus pauvres

– Les pays développés s'engagent à inverser la tendance de l'aide aux pays les plus pauvres qui était en déclin alors que l'Union européenne s'engage à accroître son aide aux pays les moins avancés à 0,2 pour cent du revenu national brut d'ici à 2030. Ils conviennent

également d'adopter ou de renforcer pays les moins avancés à renforcer les régimes de promotion des investissements, y compris avec un appui financier et technique. Les gouvernements ont également pour objectif d'opérationnaliser la Banque pour la technologie pour ce groupe de pays d'ici 2017.

Imposition

– Le Programme veut un renforcement de l'appui pour les activités du Comité d'experts des Nations Unies en matière d'imposition pour améliorer son efficacité et sa capacité opérationnelle et l'engagement auprès du Conseil économique et social. Il souligne l'importance d'une coopération inclusive et du dialogue entre les autorités fiscales nationales.

Changement climatique

– Le Programme d'action climatique appelle les pays développés à mettre en œuvre leur engagement de mobiliser conjointement 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 provenant de nombreuses sources pour répondre aux besoins des pays en développement. Les pays se sont également engagés à éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles non performants qui entraînent la surconsommation.

En outre, environ 200 événements parallèles ont été organisés, où gouvernements et autres parties prenantes ont participé et pris des engagements supplémentaires. Parmi ces engagements, des aides supplémentaires sont prévues pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'imposition ; le financement du développement par le biais des banques, dont 400 milliards de dollars provenant du Groupe de la Banque mondiale, ainsi que la création de nouvelles banques internationales de développement ; et pour les besoins sociaux, une aide accrue et un financement philanthropique.

Billet philosophique

Des utopies... aux luttes...

“Témoignages” a déjà rendu compte de la conférence très intéressante tenue le jeudi 9 juillet dernier par le philosophe Yves Paccalet à l’Université de La Réunion sur cette question importante trop souvent mise de côté par les décideurs de la planète : «l’humanité va-t-elle vers sa fin ou quelle sortie de secours peut-elle trouver ?». Allons poursuivre les réflexions sur les «utopies» exprimées à ce sujet par le conférencier...

La première solution que préconise Yves Paccalet pour sauver l’humanité en danger mortel au cours de ce siècle est celle du «partage»; un concept qu’il qualifie à la fois de «moral, religieux, social et politique», comme le prône par exemple l’idéologie communiste en faveur d’un partage équitable des richesses. Face aux inégalités et injustices considérables dont souffre la plus grande partie de l’humanité, nous devons avant tout «prendre soin de l’autre» et «mettre en pratique notre capacité de partage», dit-il.

Seconde «utopie» cultivée par Yves Paccalet : celle de «la démocratie du monde», avec la création d’une instance démocratique universelle capable de prendre des décisions légales à dimension mondiale, par exemple contre toutes les formes de pollutions, d’atteintes à l’environnement, de dangers nucléaires, de discriminations sociales pratiquées par les classes dominantes. «Des lois mondiales pour l’égalité des citoyens et le respect des minorités».



Yves Paccalet à sa conférence du 9 juillet dans l’amphi Élie de l’Université de La Réunion.

«Devenir tous philosophes»

Dernière «sortie de secours» préconisée par Yves Paccalet : «le sens à donner à notre vie afin qu’elle soit harmonieuse, avec un bonheur à la fois personnel et collectif». D’où son appel à «devenir tous philosophes, amoureux de la sagesse», en nous interrogeant constamment sur «le sens de notre vie personnelle et collective, à court et à long terme, en sachant qu’être philosophe c’est être démocrate».

Les échanges avec le public lors du débat de cette conférence à l’amphi Élie ont confirmé la justesse de ces perspectives parfois ironiques mais aussi leur importance et leur urgence. Mais comment passer de ces «utopies», de ces rêves, à la réali-

té...?

Non à la passivité

Une réponse réunionnaise à cette question essentielle se trouve dans le livre “Paul Vergès, du rêve à l’action” paru en 2007, où la philosophe Brigitte Croisier présente et interroge le co-fondateur du Parti Communiste Réunionnais, pour qui «la passivité est la pire des attitudes». Cette irresponsabilité est liée à l’assimilation néo-coloniale, du fait que «la décolonisation mentale est la plus longue et la plus difficile qui soit», selon Paul Vergès.

Après les nombreux appels que vient de lancer le pape François durant son voyage en Amérique du Sud à lutter contre les injustices économiques et sociales qui

polluent la planète, créant le risque d’une 3e guerre mondiale, on pense à ce rappel du philosophe Karl Marx en 1848 dans le “Manifeste du Parti communiste”: «L’histoire de toute société jusqu’à nos jours est l’histoire de luttes de classes». Donc, pour soutenir l’ironie d’Yves Paccalet, disons non à la passivité et faisons le maximum ensemble pour passer des utopies aux luttes...

Roger Orlu

(*)Merci d’envoyer vos critiques, remarques et contributions afin que nous philosophions ensemble...! mail : redaction@temoignages.re

Mayotte

Le petit palmier jaune (moina m'nadzi dzizano) (2)

A l'issue de négociations qualifiées d' « acharnées » entre Etats participant à la Conférence sur le financement du développement à Addis-Abeba, en Ethiopie, un accord historique a finalement été conclu concernant une série de mesures audacieuses pour réformer les pratiques mondiales du financement du développement durable, ont annoncé mercredi soir les Nations Unies.



C'est une idée, trancha le cheffou, il faudrait essayer. »

Puis, ce fut au tour de Monsieur Machiaka de dire ce qu'il avait à dire : « Il n'y a pas de miracle, le baudet avance au bâton. Il faut les frapper, ils se décideront bien à parler... »

On est dur et droit dans le village, on répéta :

« Il faut les frapper, ils se décideront. Il faut les frapper, ils se décideront... »

-D'abord la méthode de Koko-Dolto, trancha le chef, puis, si cela ne suffit pas, celle de Machiaka. »

Tout le monde loua sa sagesse.

On chanta alors :

« Machaka

Chabouka

Antoudi

Lamouka. Embrouille et œuf pourri... »

Et on dansa, on dansa tout autour du village. C'est ce moment-là (machaka) qu'un petit vent se leva (chabouka) et tournoya (antoudi) : deux noix de coco se décrochèrent (lamouka) et tombèrent pour l'une sur la tête de Koko-Dolto et, pour l'autre, sur celle de Machiaka (embrouille et œuf pourri).

Laquelle des deux cassa : la tête ou la noix ?

Comme ils avaient la tête bien dure, Koko-Dolto et Machiaka se contentèrent d'avoir une méchante bosse. Ce sont les noix qui se fendirent, et tout le monde dans le village put y goûter, exceptés Koko-Dolto et Machiaka qui durent se pommader le crâne.

On retira les seins des bouches des petits enfants. Les bouches déliivrées, on entendit crier partout dans le village, au fond des cases, mais de paroles, aucunes.

On tapa sur les fesses des enfants.



On entendit partout dans le village claques et cris, mais de paroles point.

Cela dura un mois, deux mois, il n'y eut pas d'autres résultats qu'un surplus de bruits et de cris.

Au début, les parents étaient mécontents, puis on se lamenta : « Hangno-na hangno oura mangno : Bouche-bouche-pique-dents ». À la fin, tous étaient désespérés.

On retourna voir le cheffou.

« Chef, on leur a retiré les seins.

- Alors ?

- Rien.

- On leur a donné des fessées.

- Alors ?

- Rien.

- Quand on donne et quand on retire, rien également. Cela n'est pas normal !

- Nous n'y pouvons rien alors », déclara le chef.

Une vague de protestations s'éleva. « Si on t'a élu, ce n'est pas pour t'entendre dire ça ! Fainéant !

- C'était au moins pour l'illusion que tu pouvais résoudre nos problèmes !

- C'est ça : Zema za mundra ma su zi, un service rendu à un âne est récompensé par des pets !

- Je vous en prie, je vous en prie, laissez-moi terminer, trancha le chef : si nous n'y pouvons rien, le Moilimu, lui, saura. »

Les visages de s'illuminer.

« Chef, tu as bien parlé. Allons voir le Moilimu ! »

(Suite au numéro de mardi)

Jean-Charles Angrand

Oté

Dantèl de gosh ! Dantèl de droit ! Sé dantèl mèm !

Dopi la somenn pasé inn-dé mazisien la tir ankor lapin dann z'ot shapo ! Zot i koné, sa i amiz marmay ! Zot i koné, osi sa i amiz demoun. Sa i amiz bann zournalis. Na mèm inn-dé la trouv in gran konba rant lo monoraye di nor épi lo monoraye di sid : dé pti trin rikiki vèy pa ! Si nout sityasion lété pa sak el i lé, nora été zis bon pou fé ri la boush. Konm i di lo shanté sa in manyèr pou ranplas lo bozoin par l'anvi (Daniel Balavoine). Touléka sa la pa in n'afèr va shanj lo mond. Pètèt va fé in park disné ? Fé lo pti trin avan, lo park va vni apré !

Sèryèzman, alon kalkil in kou ! L'ané 1882 La Rényon l'avé dé mil sink san kilomète karé, l'avé par la dé san mil abitan. L'avé bozoin in por, é l'avé bozoin in train pou arzoinn inn é l'ot pou transport demoun, pou transport marshandiz san obliyé lo transpor d'sik. L'avé bozoin épi la fé : la mète troi z'ané pou fèr sa, dann in tan lé shoz lété pa modèrn ditou. Té i falé fé, la fé ! Mé kan tèi falé modèrnizé, gouvèrnman la profèr kasé é zordi ankor ni soufèr par raport in n'afèr fé san réfléksyon... Zordi La Rényon nana touzour dé mil sink san kilomète karé, mé li marsh dsi in milyonn moun é li lé angliyé dann lo tou-l'otomobil, alé oir nout tout i koné k'i fo, konm i di, in miks transpor : avèk loto, kamiyon, lo kar, avèk lo train pasazé épi marshandiz, avèk moto, vélo é tout sak i s'ansui. Sa sé in n'afèr sèryé é nout péi la bozoin an avoir in sistèm modern pou déplasé.

Alon kalkil ankor in kou : na poin in sistèm la fine travay dési ? Na poin in kékshoz la fine fé bèl-bèl dosyé, bèl zétid téknik ? Na poin in n'afèr i pé komans zour o lannmin ? Bin oui, nana lo tram-train. sé sa k'i fo mète dsi lé raye é mi pé asir azot La Rényon nana a gagné... Va kout shèr ? Zot i kroi lo tan pèrdi dann l'anboutéyaz, sa lé gratuit, sa i kout pa arien. Zot i kroi lo déga dsi la santé d'moun sa i kont pa ? Si in zour i fé in bon kalkil dsi sak i kout ébin mi pé asir azot in pé va manj z'ot shapo. Mé la pa pou sa i fo fé in zé d'marmay, in amiz boush, in tronp kouyon, in manyèr d'trap dé pti boi pou... La pa pou sa i fo fé dantèl : dantèl do gosh ? Dantèl de droit ? Sé dantèl mèm ! Alé ! Ni artrouv !

Justin

« Margoz lé amèr, lo grin lé dou ! » – In kozman pou la rout

Sans prop : sa lé klèr pou in moun i manyé lo kréol rényoné, donk la pa bézoin fé in nos avèk in ké d'mori. Sans figiré ? La lé pli intéréasan ! Pou kosa, pars i vé dir azot, dan la vi na in pé tout sort de shoz : na sak lé dézagréab, é nana sak lé agréab. Nana lo mové koté d'in n'afèr é nana lo bon koté. In légzanp ? Travay ! Souvan défoi sa lé dir, mé si ou la bien travay ou i pé gingn out rékonpans... Apré lo l'éfor, lo rékonfor. Sé aou – si ou i gingn fèr la par dé shoz – d'fèr in bon triyaz rant lo bon épi lo mové. Moin la fine antann dir : "dann tout lo mal nana in bien !". Si nou lé maloki ni trouv arienk lo mal, Si ni fé la par dé shoz, ni trouv galman lo bon. Kosa zot i anpans zot ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké rant-rant, ni pé tonm désèrtènn foi dakor rantre nou. Fé roulé !